Transports Plateau de Saclay

L'annonce faite du report à 2027 de l'arrivée de la ligne de métro 18 relance le besoin urgent de solutions alternatives à ce projet.

Depuis plus de dix ans ont commencé des travaux d'aménagement de ce Plateau et **les difficultés quotidiennes de circulation montrent l'insuffisance des transports**.

Il y a bien quelques projets alternatifs, comme le téléphérique pour relier le Plateau à la vallée ou encore des trottinettes électriques en libre-service…

Il est temps de mettre en œuvre des solutions pour répondre aux besoins de l'ensemble des usagers.

Des solutions existent, comme par exemple le changement de logiciel de gestion des trains qui permettrait d'en multiplier quasiment par deux le nombre ou encore le développement des transports en site propre.

L'attitude des élus devant ces difficultés nous interrogent et le débat est difficile. Ceux-là mêmes qui depuis des années ont mis à mal les services publics et aujourd'hui prennent « conscience » des conséquences !

Mais nous pensons également que **les entreprises doivent participer à l'effort d'aménagement**. C'est tout le sens de ce quatre pages.

Interpeller pouvoirs publics et entreprises, les mettre face à leurs responsabilités pour qu'ils répondent à nos légitimes revendications.

… et les usagers ?

Une situation contrastée selon les entreprises

Environ 60 000 personnes sont ou seront implantées sur le Plateau de Saclay proprement dit. Environ 35 000 travaillaient déjà sur place ou à proximité avant 2010.

Dans les entreprises ayant déjà déménagé pour s'installer sur le Plateau de Saclay, les personnels ont dû négocier des accords **d'accompagnement au déménagement**. Le volet transport résultant des accords signés est plus ou moins avantageux selon le rapport de force qui a pu être mené. La CGT a réalisé une enquête sur les accords en vigueur dans les entreprises du Plateau de Saclay. Le pass Navigo est toujours remboursé au moins à 50% sur 11 mois minimum, conformément à la législation, mais certains ont obtenu qu'ils soient remboursés à 75%. Certains ont gagné la possibilité de recevoir 1000€ pour passer le permis de conduire si nécessaire, quand dans un autre établissement le CE le subventionne.

Extrait de l'accord d'accompagnement au déménagement négocié à EDF R&D

Accord comprenant un volet transport :

◆ Prise en charge, pendant 3 ans, des frais de transport (suivant choix du mode) : prise en charge à 100% de la carte Navigo, à minima, zones 1 à 4, ou prise en charge de frais kilométriques supplémentaires au barème fiscal 2016, (5 cv max, kilométrage > 20 000).

◆ Indemnisation, pendant 2 ans, du temps de trajet individuel supplémentaire, à hauteur de 23cts la minutes avec un trajet minimal de 20 min non payé et un trajet max de 1h30 (versement en capital possible).

◆ Garantie des liaisons Vélizy / Plateau et Porte d'Orléans / Plateau, soit en obtenant une ligne STIF, soit en mettant en place une navette d'entreprise.

◆ 1000€ pour passer le permis de conduire si nécessaire, 500€ pour stage de conduite.

L'accès à des navettes dédiées aux entreprises est très inégal.

Plusieurs entreprises et CE mettent en place des lignes mutualisées, comme celle reliant la Porte d'Orléans au Plateau de Saclay : ligne créée par le CEA / EDF / CE ONERA / Telecom / Soleil Synchrotron (tous les quarts d'heures), le matin entre 7h15 et 9h et le soir entre 16h45 et 18h45.

Le service des bus 91-06 et 91-08 est souvent perturbé par des retards, des bus bondés, voire des suppressions de service inopinées. Il est inacceptable pour les salariés d'être soumis à de tels aléas dans leur transport quotidien.

Nous revendiquons des conditions alignées sur les meilleurs accords actuellement en vigueur :

- **Le renforcement des lignes mutualisées** existantes et la création de nouvelles lignes, selon les besoins (lieux de résidence, fréquence, etc.), directes et omnibus, sans que cela se fasse au détriment des trajets existants. Les navettes doivent pouvoir être utilisées par tous les personnels qui le souhaitent, quel que soit leur statut.
- Les établissements doivent, de plus, assurer **le remboursement intégral du pass Navigo** pour les personnels qui empruntent les transports.
- Des **forfaits kilométriques** pour les salariés qui viennent en voiture personnelle et en fonction de l'éloignement du domicile.

Des marges de négociations existent donc, et nous encourageons les personnels à nous contacter afin de les aider dans leurs négociations.

Revendications à court et moyen terme

Les défenseurs et opposants au tracé de l'hypothétique et couteux projet de la ligne 18 manifestent, ces dernières semaines, leur mécontentement vis-à-vis du gouvernement.

Les uns pour dénoncer le retard pris par le chantier, s'agissant de sa partie Sud Ile de France, les autres en colère contre un projet mangeur de terre agricole dont le trajet actuel correspond mal aux besoins de la majorité de la population.

L'exemple des navettes CEA

Quand le CEA s'est implanté sur le site, des lignes de navette avaient été créées. En 2005, il y en avait 54, il n'en reste plus que 36. Certaines ont eu un trajet réduit ce qui impose à des agents habitant loin de prendre leur voiture afin de pouvoir prendre une navette ! D'autres sont devenues omnibus avec allongement de la durée de transport.

On ne peut pas attendre l'arrivée en 2030 d'un éventuel métro délégué au privé qui transportera quelques milliers de privilégiés au prix fort au prix fort (hors pass navigo).

Pendant ce temps c'est la galère tous les jours pour les nombreux salariés et étudiants du Plateau, mais aussi pour ses habitants. **Des heures perdues dans les embouteillages sur des routes non prévues à cet effet. Ce qui engendrent perte de temps libre, stress, d'argent…**

Extrait de l'accord d'accompagnement négocié chez Danone

Prime versée sur 11 mois de l'année à ceux qui viennent en voiture personnelle, en fonction de l'éloignement du domicile.
L'entreprise Danone Research est installée sur Le Plateau depuis 16 ans et les salariés ont subi et subissent encore les galères des transports en commun. **La CGT Danone Research réclame depuis février 2017 l'adhésion de l'entreprise à la navette collective du Plateau de Saclay** (porte d'Orléans). La direction ne semble plas souhaiter cette adhésion pour une question de prix. Pourtant, le coût de la centaine de voitures de fonction (1 voiture de fonction pour 21% de l'effectif) et de toutes les notes de frais y afférant dépasse largement le tarif de ladhésion à un transport collectif. En parallèle, Danone tend vers une empreinte carbone zéro…

Il existe pourtant des solutions collectives, comme **doubler l'offre des transports par bus** (en site propre) en heures de pointe mais aussi dans la journée. Organiser des passages dès les premiers trains du matin et en soirée et des départs cadencés en correspondance avec les trains.

Il s'agit de multiplier les bus qui viennent de Versailles-St-Quentin, Paris ou proche banlieue et province (A10) pour répondre aux attentes des usagers serrés comme des sardines. Nous exigeons que soit réalisé le plus tôt possible le tronçon de TCSP encore manquant entre le Christ de Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il faut moderniser les lignes RER B (Nord et Sud) et C (les 3 branches)

Investir dans la ligne B (900 000 usagers quotidiens), dans un matériel comme des rames à étages, ce qui nécessite le doublement du tunnel du Chatelet. Augmenter les lignes d'accès au Plateau en bus au départ des gares RER en proximité. Multiplier les navettes collectives, mutualiser là où le service public est absent. Les entreprises doivent prendre leurs responsabilités.

Il y a urgence avec l'arrivée encore de nouveaux laboratoires et grandes écoles.

Tout le monde nous parle d'environnement mais tout est fait pour que les salariés prennent leur voiture en l'absence de réelle alternative.

Nous revendiquons depuis des années la création d'un périphérique ferré contournant toute l'Ile de France au niveau de la voie express francilienne, relié aux lignes RER et SNCF, cela permettrait des dessertes rapides de banlieue à banlieue et de développer le fret, ce qui désengorgerait la région.

Financement : un choix politique

Le développement des transports butte sur le prétexte du manque de financement, pourtant les dépenses nécessaires en urgence pour les transports sont une goutte d'eau devant les cinq milliards investis sur le Plateau de Saclay.

Il faudrait **mettre à contribution fiscalement des sociétés ayant fait le choix de délocaliser sur le Plateau** et qui bénéficient des transports et des infrastructures pour les financer.

Par ailleurs, la CGT fait depuis des années des propositions pour résoudre cette question, d'autant que le report modal massif du transport de passagers et de marchandises vers le ferroviaire est une nécessité environnementale :

- Élargir le versement transport que payent certaines grosses entreprises à toutes les entreprises et aux plus-values immobilières et foncières et reformer globalement la fiscalité sur les transports.
- Réduire la TVA sur les transports publics à 5,5%.
- Sortir la dette de la SNCF par une structure semblable à celle mise en place pour sauver les banques en 2008.
- Mettre en place un large pôle financier public dédié à l'investissement d'intérêt général et de long terme.
- Sortir du cadre des partenariats public-privé (PPP) pour les infrastructures qui soumettent l'investissement à des contraintes de rentabilité financière et grèvent les budgets d'exploitation.

Il faut gagner la prise en charge des trajets domicile/travail dans les entreprises. L'obligation depuis le 1er janvier 2018 pour toutes les entreprises de plus 100 travailleurs sur un même site d'élaborer un plan de mobilité est l'occasion d'interpeller les Directions sur leurs responsabilités. Ce plan doit être présenté aux représentants du personnel.

Selon la loi, ce ***« plan de mobilité évalue l'offre de transport existante*** *et projetée, analyse les déplacements entre le domicile et le travail et les déplacements professionnels, comprend un programme d'actions adapté à la situation de l'établissement, un plan de financement et un calendrier de réalisation des actions, et précise les modalités de son suivi et de ses mises à jour ».*

La réalisation de transports collectifs corrects doit être un préalable majeur aux déménagements.

La CGT est organisée dans de nombreuses entreprises ou établissements de recherche et d'enseignement : CNRS, CEA, EDF, Agroparistech, IPVF, SOFRADIR, INRIA, INRA, Danone, Université Paris-Saclay, ONERA, École Polytechnique, Institut d'Optique, Thales, Nokia, Mines-Télécom, Soleil, HEC, Centrale Supelec, Alphatest, ainsi que dans les services, à l'hôpital, dans les transports, au CROUS…

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite
☐ prendre contact
☐ me syndiquer

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

E-mail .....

..... Téléphone .....

A retourner à : UD CGT 91 – 12 pl. Terrasses de l'Agora 91000 Evry - 01 60 78 28 41 – ud91@cgt.fr